

TARIFS ANNUELS* DES ABONNEMENTS À DESTINATION DES DOM-ROM-COM ET DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Référence et nom de l'édition	Périodicité	Abonnement pour un an en euros	Frais forfaitaires d'expédition en euros	Surtaxes aériennes en euros**	
				Zone 1	Zone 2
01 - Lois et décrets	Quotidienne sauf le lundi	106,00	186,90	194,80	453,50
69 - Tables Lois et décrets	Mensuelle et annuelle	27,00	11,00	17,60	41,00
44 - Cédérom lois et décrets	Mensuelle	242,00	9,90	7,60	10,10
71 - Associations	Hebdomadaire	36,60	45,70	44,40	103,40
03 - Débats Assemblée nationale Comptes rendus	Irrégulière	53,10	123,10	91,80	213,70
33 - Débats Assemblée nationale Questions	Hebdomadaire	52,80	70,90	85,70	199,50
83 - Table Assemblée nationale Comptes rendus (nominative et analytique)	Deux tables annuelles	25,70	6,10	12,40	28,90
05 - Débats Sénat Comptes rendus	Irrégulière	48,90	108,90	77,30	179,80
35 - Débats Sénat Questions	Hebdomadaire	48,20	42,30	22,90	53,30
85 - Table Sénat Comptes rendus (nominative et thématique)	Deux tables annuelles	25,70	3,80	10,60	24,70
95 - Table Sénat Questions (des noms par matière)	Annuelle	17,00	2,70	5,50	12,80
07 - Documents Assemblée nationale	Irrégulière	532,80	633,40	544,70	1267,70
09 - Documents Sénat	Irrégulière	511,10	463,50	427,30	994,40
11 - Conseil économique et social	Irrégulière	101,70	29,40	36,80	85,80
13 - Documents administratifs	Irrégulière	153,20	16,80	23,90	55,50
15 - Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses	Irrégulière	22,40	6,00	2,70	6,30
19 - Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) Série A Ventes et cessions, créations, procédures collectives et de rétablissement personnel	5 numéros par semaine : lundi & mardi mercredi, jeudi, vendredi, samedi & dimanche	136,00	262,60	302,00	700,00
79 - Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) Série B Modifications diverses et radiations	5 numéros par semaine : lundi & mardi mercredi, jeudi, vendredi, samedi & dimanche	135,10	244,90	235,90	549,00
89 - Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) Série C Avis de dépôt des comptes de sociétés	Irrégulière 1 à 5 numéros par semaine	106,90	193,40	180,00	420,00
20 - Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) Série A Bâtiment et travaux divers (hors MAPA)	5 numéros par semaine : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	180,90	288,10	345,00	805,00

TARIFS ANNUELS* DES ABONNEMENTS À DESTINATION DES DOM-ROM-COM ET DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LES ÉDITIONS PÉRIODIQUES 2010

Référence et nom de l'édition	Périodicité	Abonnement pour un an en euros	Frais forfaitaires d'expédition en euros	Surtaxes aériennes en euros**	
				Zone 1	Zone 2
22 - Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) Série B Fournitures et prestations (hors MAPA)	5 numéros par semaine : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	129,50	358,20	330,00	536,00
24 - Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) Série C Avis d'attribution	5 numéros par semaine : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	74,10	212,80	250,20	582,20
31 - Traitements soldes et indemnités des fonctionnaires	Irrégulière	24,20	1,70	1,40	3,20
65 - Bulletin officiel du travail Conventions collectives	52 numéros par an	320,00	52,30	48,40	112,60
91 - Cour de cassation Bulletin d'information	Bimensuelle	104,70	25,80	20,80	48,50
97 - Cour de cassation Diffusion trimestrielle de la jurisprudence relative au droit du travail	Trimestrielle	19,00	5,40	5,60	12,20

** Détail des zones tarifaires :

Zone 1 : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon. **Zone 2 :** Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises.

Direction de l'information légale et administrative

26, rue Desaix, 75727 Paris, cedex 15 – accueil commercial : 01 40 15 70 10 – Mél. : www.journal-officiel.gouv.fr, rubrique « Nous contacter ».

* Attention : Les abonnements débutent le premier jour du mois suivant la date d'enregistrement de la demande, et ont tous une échéance au 31 décembre. Excepté l'édition 31 facturée pour 4 numéros à venir et l'édition 44 qui fait l'objet d'un abonnement annuel, votre règlement doit correspondre au prorata du nombre de mois servis.

Exemple : tarif d'un abonnement au Lois et décrets pour les Dom (Z 1) souscrit le 15 avril, soit 8 mois de facturation à compter du 1er mai : tarif annuel ÷ par 12 et arrondi au centième d'euro inférieur X par 8 mois.

Calcul du tarif de l'abonnement : $106 \div 12 = 8,833$ arrondi à 8,83 € X 8 mois, soit 70,64 €.

Calcul des frais forfaitaires d'expédition : $186,90 \div 12 = 15,575$ arrondi à 15,57 € X 8 mois, soit 124,56 €.

Calcul de la surtaxe aérienne : $194,80 \div 12 = 16,2333$ arrondi à 16,23 € X 8 mois, soit 129,84 €.

Coût total de la souscription : 325,04 €.

BULLETIN D'ABONNEMENT POUR.....MOIS

A retourner à la Direction de l'information légale et administrative, service abonnement, 26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15

Réf.	Edition	Nbre de mois à servir	Abonnement mois servis	Frais d'expédition mois servis	Qté	Total
			€	€		€
			€	€		€
			€	€		€
			€	€		€
			€	€		€
Montant total de la commande						€

Société :

Civilité - Nom - Prénom :

Complément de nom :

Adresse * :

Complément d'adresse :

Code postal * :

Ville * :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

* Champs obligatoires

Si vous êtes déjà abonné(e) à une autre édition

N° d'abonné(e) :

N° de payeur (éventuel) :

Date

Signature

RÈGLEMENT À RECEPTION DE FACTURE

Rappel

Les abonnements sont régis par nos conditions générales de vente. Les frais forfaitaires d'expédition sont à ajouter au prix de l'abonnement. Pour les cédéroms, une TVA de 19,60% est incluse dans le prix. Les autres abonnements ne sont pas assujettis à la TVA. Le tarif annuel 2010 des abonnements est défini par arrêté du 19 novembre 2009 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction des journaux officiels.

Retrouvez les conditions générales de vente et le détail des tarifs sur www.journal-officiel.gouv.fr à la rubrique catalogue/abonnements papier.